membres élus par le peuple? L'hon. membre a dit qu'il voulait marcher avec l'intelligence du peuple, et non pas aller en arrière. Ce sont là de grands mots : l'intelligence du peuple! le progrès! mais pour ma part je ne crains pas de dire que le peuple fera volontiers le sacrifice de l'élection des conseillers législatifs, en vue du contrôle de toutes les choses dont j'ai parlé tantôt. L'hon. membre a dit que le principe électif aurait été la protection du Bas-Canada. Je comprends que c'est le cas dans une chambre qui peut faire et défaire les ministères, mais dans une chambre inamovible, je demande quelle en est l'importance? La protection du Bas-Canada n'est pas dans le principe électif, mais dans la responsabilité des membres du gouvernement fédéral à la chambre des communes. Permettez-moi d'ajouter un mot à propos d'élection, puisqu'il n'y a que cela qui puisse guérir tous les maux de l'humanité. Il ne faut pas fermer les yeux à l'évidence. Depuis que l'on a réuni plusieurs comtés ensemble pour faire des divisions électorales, voit-on des personnes indépendantes de fortunc et de caractère, sans besoin de faire de la politique une industrie, chercher à entrer dans le conseil législatif? J'avoue que les élections qui ont eu lieu jusqu'ici au conseil législatif ont produit un excellent résultat, les membres qui nous sont venus de l'élection lui ont donné un lustre nouveau. Mais aujourd'hui n'est-il pas devenu presque impossible de faire présenter un homme indépendant, car les contestations électorales dans les grandes divisions ont dégoûté un grand nombre de personnes qui feraient honneur à leur pays et qui ne veulent pas risquer leur fortune dans une élection. si l'on voit déjà se produire ce résultat, qu'est-ce que ce sera plus tard? verrons les intrigants politiques chercher à se saisir des divisions pour vivre de la politique, avec la politique et par la politique. Nous verrons ici ce que nous avons vu dans d'autres pays : des gens qui entreront dans la politique afin de s'en faire un bouolier contre leurs oréanciers, en s'abritant der rière la loi. On les verra s'emparer de cette chambre et en chasser l'honnêteté et l'honneur. Je le répète, ceux qui font aujour d'hui partie de cette chambre, sont des hommes honorables et qui font honneur à leur pays, mais avec le temps ils seraient remplacés par les intrigants politiques. Une autre et dernière objection a été celle-ci ; c'est qu'avec la confédération on n'augmentera pas les moyens de défense ou la force du pays. Mais si on réfléchissait bien, on ne dirait pas cela, car il est évident qu'avec les moyens de communication que nous possédons aujourd'hui, et avec le chemin de fer intercolonial, si une partie du Haut-Canada était envahie par l'ennemi, toutes les forces de la confédération pourraient être dirigées sur le point menacé en fort peu de temps, et nous pourrions ainsi faire sentir à l'ennemi qu'étant unis nous serions forts. Il faut ne pas voir clair pour dire le contraire. On dit encore que pour augmenter les moyens de défense du pays, il aurait fallu construire le chemin de fer du Nord; mais que, puisque le gouvernement ne l'a pas fait, ses membres ne valent rien et sont des renégats.

L'Hon. M. OLIVIER.—Je ne me suis

jamais servi de ce mot là.

L'Hon. Str N. F. BELLEAU. - Non, c'est vrai, vous n'avez pas dit le mot, mais vous avez exprimé la pensée. Suivant l'hon. membre, le chemin de fer du Nord sauverait le pays. Mais je crois que l'hon. membre demeure quelque part dans le nord, sur la ligne de ce chemin. (Ecoutes! et rires.) Je crois que sa devise est aussi: Salus meus suprema lex Tout pour moi, rien pour les autres !-Le chemin de fer du Nord a eu et pourrait avoir ses avantages, et, comme moyen de communication, je voudrais le voir construire; mais pour le moment sa construction coûterait trop cher. Et quand les défenses militaires que le gouvernement actuel se propose de construire pour la protection du chemin du sud seront terminées, le chemin du nord ne sera pas nécessaire. L'hon. membre a aussi dit qu'il voudrait que les habitants du pays pussent réfléchir et étudier le projet de confédération, et qu'il ne voyait pas pourquoi on voulait en presser la passation aussi vivement. J'ai déjà dit qu'un plan avait été soumis à la mère-patrie il y a quelques années, mais qu'un changement de ministère anglais était venu mettre la chose à néant. Aujourd'hui la même chose pourrait bien arriver; et si l'on regarde l'âge du premier-ministre en Angleterre, et le peu de stabilité qu'aurait son gouvernement s'il venait à mourir, l'on verra qu'il faut se hater. C'est là une raison suffisante de presser la mesure, pour ceux qui croient qu'elle est destinée à sauver le pays. Une dernière remarque, et je termine. L'hon. membre (M. OLIVIER) nous a conjuré de ménager la susceptibilité de nos voisins et de ne pas leur porter ombrage en faisant une